

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° : R-4028-2017

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »)

AFFIDAVIT

Je, soussigné, **VINCENT POULIOT**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis chef de service, Marché du carbone et efficacité énergétique, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la section intitulée « Stratégies de conformité au SPEDE » de la « Demande réamendée concernant les stratégies de conformité et les modifications comptables réglementaires et tarifaires relatives au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre »;
3. J'ai connaissance des faits allégués dans les pièces Énergir-1, Documents 1 et 2 déposées à son soutien;
4. Tous ces faits allégués sont à ma connaissance vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 10 mai 2018.

(s) Vincent Pouliot

VINCENT POULIOT

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 10^e jour de mai 2018

(s) Mélanie Beauvais

Commissaire à l'assermentation pour tous
les districts judiciaires du Québec